

Exploration Midland Inc.

États financiers

30 septembre 2008 et 2007

Le 2 décembre 2008

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires d'Exploration Midland Inc.

Nous avons vérifié les bilans d'**Exploration Midland Inc.** aux 30 septembre 2008 et 2007 et les états des résultats, du résultat étendu et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Exploration Midland Inc.

Bilans

Au 30 septembre 2008 et 2007

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	3 320 571	3 865 012
Comptes débiteurs	303 131	18 528
Taxes de vente à recevoir	348	45 592
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir	44 026	80 268
Frais payés d'avance	16 844	29 638
	<u>3 684 920</u>	<u>4 039 038</u>
Actifs miniers (note 5)		
Propriétés minières	512 956	401 053
Frais d'exploration reportés	723 983	603 154
	<u>1 236 939</u>	<u>1 004 207</u>
	<u>4 921 859</u>	<u>5 043 245</u>
Passifs		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	391 805	62 131
Avances pour travaux d'exploration (note 5c et d)	4 772	367 960
	<u>396 577</u>	<u>430 091</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 6)	7 150 234	7 025 634
Surplus d'apport (note 6d)	638 499	395 992
Déficit	<u>(3 263 451)</u>	<u>(2 808 472)</u>
	<u>4 525 282</u>	<u>4 613 154</u>
	<u>4 921 859</u>	<u>5 043 245</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration

(s) Jean-Pierre Janson
Jean-Pierre Janson
Administrateur

(s) Gino Roger
Gino Roger
Président, administrateur

Exploration Midland Inc.

Résultats, résultats étendus et déficit

Pour les exercices terminés le 30 septembre 2008 et 2007

	2008	2007
	\$	\$
Produits		
Intérêts	118 943	86 318
Honoraires de gestion de projets (note 5c, d et e)	168 856	19 179
Gain sur paiements sur option d'actifs miniers	15 586	-
	<u>303 385</u>	<u>105 497</u>
Charges		
Rémunération à base d'actions (note 6c)	171 018	258 627
Frais d'administration et autre	280 999	164 966
Relations avec les investisseurs	117 534	52 186
Honoraires	150 753	96 734
Exploration générale	35 477	13 264
Variation de la juste valeur des instruments détenus à des fins de transactions	(335)	1,706
	<u>755 446</u>	<u>587 483</u>
Perte avant impôts sur les bénéfices	(452 061)	(481 986)
Recouvrement d'impôts futurs (note 7)	34 000	41 000
	<u>(418 061)</u>	<u>(440,986)</u>
Perte et résultats étendus	(418 061)	(440,986)
Déficit au début de l'exercice	(2 808 472)	(1 710 223)
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	(36 918)	(657 263)
	<u>(3 263 451)</u>	<u>(2 808 472)</u>
Déficit à la fin de l'exercice	(3 263 451)	(2 808 472)
Résultat de base et dilué par action	(0,02)	(0,03)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué	<u>20 334 346</u>	<u>16 335 141</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Exploration Midland Inc.

Flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 30 septembre 2008 et 2007

	2008	2007
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Perte	(418 061)	(440 986)
Ajustement pour		
Rémunération à base d'actions	171 018	258 627
Gain sur paiement sur option d'actifs miniers	(15 586)	-
Recouvrement d'impôts futurs	(34 000)	(41 000)
	<u>(296 629)</u>	<u>(223 359)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(3 377)	(12 423)
Taxes de vente à recevoir	45 244	(38 294)
Crédits d'impôts et droits miniers à recevoir	65 134	(3 179)
Frais payés d'avance	12 794	(29 638)
Comptes créditeurs et charges à payer	57 386	(26 899)
Avance pour travaux d'exploration	(396 104)	(19 179)
	<u>(218 923)</u>	<u>(129 612)</u>
	<u>(515 552)</u>	<u>(352 971)</u>
Activités de financement		
Capital-actions émis	124 600	4 627 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	(2 918)	(523 863)
	<u>121 682</u>	<u>4 103 137</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions de propriétés minières	(276 904)	(248 794)
Disposition de propriétés minières (note 5a, c, d)	215 000	105 000
Additions aux frais d'exploration reportés	(1 299 123)	(575 511)
Avances reçues pour travaux d'exploration	1 210 456	515 000
	<u>(150 571)</u>	<u>(204 305)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents		
de trésorerie au cours de l'exercice	(544 441)	3 545 861
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 865 012	319 151
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>3 320 571</u>	<u>3 865 012</u>
Informations additionnelles		
Octroi de bons de souscription de courtier lors de l'obtention de capitaux	-	92 400
Rémunération à base d'actions inclus dans les frais d'exploration reportés	71 489	125 000
Additions aux propriétés minières et aux de frais d'exploration reportés inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer	302 546	30 258
Additions aux propriétés minières et aux de frais d'exploration reportés comptabilisés en réduction des avances reçues pour travaux d'exploration	-	127 861
Comptes débiteurs comptabilisés en réduction des propriétés minières et des frais d'exploration reportés	287 331	6 105
Crédits d'impôt à recevoir comptabilisés en réduction des frais d'exploration reportés	28 892	77 089
Impôt futurs imputés aux frais d'émission d'actions	34 000	41 000
Intérêts reçus	116 796	73 895

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

1. Constitution et nature des activités

Exploration Midland Inc. (« la Compagnie »), constituée le 2 octobre 1995 en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec, est une entreprise d'exploration minière. Les activités de la Compagnie consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé qu'elles contiennent des réserves ou des ressources minérales économiquement exploitables, les propriétés sont classifiées comme propriétés d'exploration. Le recouvrement des frais d'exploration reportés dépend : de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien de titres et d'intérêt bénéficiaire dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire à l'exploration, à la mise en valeur et à la construction d'installations de traitement; de l'obtention de certaines approbations gouvernementales; d'une mise en production rentable. La Compagnie devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. A ce jour, la Compagnie n'a pas gagné de produits significatifs et elle est considérée comme étant en phase d'exploration.

Bien que la Compagnie ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Compagnie. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

2. Modification de conventions comptables

Le 1 octobre 2007, la Compagnie a adopté de nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »):

- Le chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir » et le chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation » remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » et précisent les informations qui doivent être fournies dans les états financiers pour permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière d'une entité ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels est exposée une entité et la façon dont l'entité gère ces risques. Les exigences en matière d'information à fournir et de présentation relatives à ces chapitres figurent à la note 10.
- Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital », établit les normes en matière d'informations à fournir sur le capital d'une entité et sur la façon dont il est géré. Il précise les informations à fournir sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité, les données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital de l'entité, le fait que l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise et, si elle ne s'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette inapplication. Les exigences en matière d'information à fournir et de présentation relatives à ces chapitres figurent à la note 6.
- Le chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers » exige de la direction qu'elle évalue la capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation sur une période de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois d'y limiter. Les nouvelles exigences s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels ouvert à compter du 1 janvier 2008. En date du 30 septembre 2008, la Compagnie a adopté ce chapitre de façon anticipée.

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

3. Conventions comptables

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les secteurs importants où le jugement de la direction est appliqué sont l'évaluation des actifs miniers, la rémunération à base d'actions et des impôts futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations de façon importante.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend l'encaisse, les soldes en banque et des placements liquides à court terme dont l'échéance originale est d'au plus trois mois ou encaissable en tout temps sans pénalités.

Fonds réservés à l'exploration

Ces fonds sont réservés aux dépenses d'exploration en vertu des ententes de financements accreditifs.

Actifs miniers

Les propriétés d'exploration sont composées de droits dans des propriétés minières et de frais d'exploration reportés. Les coûts encourus sur des propriétés non exploitées identifiées comme ayant un potentiel de développement sont reportés jusqu'à ce que la rentabilité économique du projet soit déterminée. Ces coûts sont alors transférés aux propriétés minières. Les coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque la récupération des coûts est incertaine. La direction a défini l'incertitude de la façon suivante : lorsqu'il n'y a pas de ressources financières disponibles pour le développement pour une période de trois années consécutives ou lorsque les résultats des travaux d'exploration ne justifient pas d'investissements additionnels. Les coûts non reliés à des propriétés spécifiques sont comptabilisés à l'état des résultats.

Le produit de la cession d'actifs miniers est appliqué par propriété contre les propriétés minières, puis contre les frais d'exploration connexes et tout résiduel est présenté à l'état des résultats à moins que des travaux soient contractuellement requis, auquel cas le gain résiduel est différé et réduit des déboursés contractuels lorsqu'ils seront effectués. L'aide gouvernementale ainsi que les crédits de droits miniers et autres crédits relatifs aux travaux d'exploration sont portés en diminution des frais d'exploration reportés.

Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Compagnie est l'opérateur, afin d'y effectuer des travaux d'exploration tel que stipulé dans les ententes, sont comptabilisés au bilan comme avances pour travaux d'exploration. Ces avances sont réduites au fur et à mesure que les travaux d'exploration sont effectués. Les frais de gestion reçus lorsque la Compagnie est l'opérateur sont enregistrés aux résultats.

Titres accreditifs

Lorsque la Compagnie engage le produit de l'émission d'actions accreditives en frais d'exploration constatés à titre d'actifs miniers, le coût des impôts futurs rattaché à l'écart temporaire qui en résulte est comptabilisé comme un coût de l'émission des actions en faveur des investisseurs au moment où la Compagnie soumet aux autorités fiscales sa renonciation à son droit aux déductions y afférentes.

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

3. Conventions comptables (suite)

Impôt sur le bénéfice

La Compagnie comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en fonction des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur et qui devraient être en vigueur au cours des périodes où les actifs ou les passifs seront réalisés ou réglés. Une provision pour moins-value est établie dans la mesure où il n'est pas plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Compagnie utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser l'attribution d'options à ses employés, dirigeants, administrateurs et consultants.

Toute contrepartie payée à l'exercice des options d'achat d'actions ou à l'achat des actions est créditée au capital-actions. Si les actions ou les options d'achat d'actions sont rachetées, l'excédent de la contrepartie versée sur la valeur comptable des actions ou des options d'achat d'actions annulées est imputé au déficit.

Frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription

Les frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés et sont passés en augmentation du déficit dans l'exercice au cours duquel les actions sont émises.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice en considérant l'effet de dilution des bons de souscription, des options d'achat d'actions et est établi selon la méthode du rachat d'actions.

Le résultat dilué par action est égal au résultat par action en raison de l'effet antidilutif des bons de souscription et des options d'achat d'actions.

Instruments financiers – constatation et mesure

Tous les instruments financiers doivent être initialement constatés à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations conclues avec des apparentés. Les évaluations subséquentes des instruments financiers sont fonction de leur classement dans l'une des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs.

- Les actifs et les passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction doivent être évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes doivent être comptabilisés au résultat net.
- Les actifs financiers classés comme détenus jusqu'à l'échéance, comme prêts et créances ou comme passifs financiers (autres que ceux détenus à des fins de transaction) doivent être évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Les actifs financiers disponibles à la vente doivent être évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés doivent être pris en compte dans les autres éléments du résultat étendu. Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de valeur à la cote sur un marché boursier actif doivent être évalués au coût.

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

3. Conventions comptables (suite)

La Société a adopté le classement suivant :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme détenus à des fins de transaction;
- Les comptes débiteurs sont classés comme prêts et créances;
- Les comptes créditeurs et frais courus ainsi que les avances pour travaux d'exploration sont classés comme autres passifs.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 30 septembre 2008, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprends un montant de 3 202 580 \$ (3 211 686 \$ au 30 septembre 2007) composé de certificats de placement garanti et d'acceptations bancaire portant des taux d'intérêt entre 2,25% et 3,03% (entre 4,05% et 4,44% au 30 septembre 2007), échéant entre le 6 octobre 2008 au 21 septembre 2009 (entre le 29 octobre 2007 et le 2 septembre 2008 au 30 septembre 2007) et les deux instruments sont encaissables en tout temps sans pénalités.

5. Actifs miniers

<u>Propriétés minières</u>	<u>Participation indivise %</u>	<u>Au 30 septembre 2007</u>	<u>Additions</u>	<u>Paiements sur option</u>	<u>Au 30 septembre 2008</u>
		\$	\$	\$	\$
Québec					
Maritime-Cadillac	100	280 091	30 212	(25 000)	285 303
Vermillon	50	2 880	4 371	-	7 251
Weedon	100	-	20 375	(20 375)	-
Gatineau	100	-	1 445	(1 445)	-
Baie-James Au	100	93 439	24 560	(50 000)	67 999
Baie-James Mo	100	8 970	6 156	-	15 126
Baie-James U	100	15 223	27 990	(13 613)	29 600
Abitibi Au	100	-	300	-	300
Génération de projets	100	450	106 927	-	107 377
		<u>401 053</u>	<u>222 336</u>	<u>(110 433)</u>	<u>512 956</u>

<u>Propriétés minières</u>	<u>Participation indivise %</u>	<u>Au 30 septembre 2006</u>	<u>Additions</u>	<u>Paiements sur option</u>	<u>Au 30 septembre 2007</u>
		\$	\$	\$	\$
Québec					
Maritime-Cadillac	100	275 091	30 000	(25 000)	280 091
Vermillon	50	766	2 114	-	2 880
Weedon	100	-	27 118	(27 118)	-
Gatineau	100	-	35 305	(35 305)	-
Baie-James Au	100	-	93 439	-	93 439
Baie-James Mo	100	-	8 970	-	8 970
Baie-James U	100	-	15 223	-	15 223
Génération de projets	100	-	450	-	450
		<u>275 857</u>	<u>212 619</u>	<u>(87 423)</u>	<u>401 053</u>

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

5. Actifs miniers (suite)

<u>Frais d'exploration reportés</u>	<u>Participation indivise %</u>	<u>Au 30 septembre 2007</u>	<u>Additions</u>	<u>Paiements sur option</u>	<u>Crédits d'impôt</u>	<u>Au 30 septembre 2008</u>
		\$	\$	\$	\$	\$
Québec						
Maritime-Cadillac	100	153 349	2 920	-	-	156 269
Vermillon	50	286 835	21 387	-	(2 214)	306 008
Weedon	100	48 922	38 871	(29 625)	(398)	57 770
Gatineau	100	42 363	29 174	(48 555)	(685)	22 297
Baie-James Au	100	37 931	32 776	-	(5 055)	65 652
Baie-James Mo	100	10 491	43 635	-	(6 287)	47 839
Baie-James U	100	7 222	15 884	(10 801)	(4 841)	7 464
Abitibi Au	100	-	1 075	-	-	1 075
Génération de projets	100	16 041	52 098	-	(9 412)	59,609
		<u>603 154</u>	<u>238 702</u>	<u>(88 981)</u>	<u>(28 892)</u>	<u>723 983</u>

<u>Frais d'exploration reportés</u>	<u>Participation indivise %</u>	<u>Au 30 septembre 2006</u>	<u>Additions</u>	<u>Paiements sur option</u>	<u>Crédits d'impôt</u>	<u>Au 30 septembre 2007</u>
		\$	\$	\$	\$	\$
Québec						
Maritime-Cadillac	100	149 370	4 509	-	(530)	153 349
Vermillon	50	99 134	221 085	-	(33 384)	286 835
Weedon	100	-	67 633	(12 882)	(5 829)	48 922
Gatineau	100	-	54 476	(4 695)	(7 418)	42 363
Baie-James Au	100	-	56 754	-	(18 823)	37 931
Baie-James Mo	100	-	15 674	-	(5 183)	10 491
Baie-James U	100	-	10 495	-	(3 273)	7 222
Génération de projets	100	-	18 690	-	(2 649)	16 041
		<u>248 504</u>	<u>449 316</u>	<u>(17 577)</u>	<u>(77 089)</u>	<u>603 154</u>

a) Maritime-Cadillac

Le 6 janvier 2005, la Compagnie a conclu une entente visant l'acquisition d'une propriété d'exploration minière en Abitibi, au Québec, détenue en partie par un dirigeant de la Compagnie et connue sous le nom « Maritime-Cadillac », pour la contrepartie suivante :

- Cinq paiements annuels de 30 000 \$ pour un total de 150 000 \$; la Compagnie a l'option de payer 50 % de ce montant par l'émission d'actions ordinaires de son capital-actions. Au 30 septembre 2008, 120 000 \$ a été payé;
- Émission de 2 400 000 actions ordinaires comptabilisées au prix de 0,10 \$ l'action; la transaction a été comptabilisée à la juste valeur de la contrepartie cédée à cette date. La juste valeur des actions cédées a été déterminée en se basant sur des émissions récentes;
- Paiement d'une redevance de 2 % des produits nets d'affinage; la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement d'un montant de 1 000 000 \$; et
- Le 7 mars 2006, un amendement à l'entente convient que la Compagnie n'a plus à rétrocéder la propriété si elle n'est plus intéressée à effectuer des travaux sur celle-ci.

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

5. Actifs miniers (suite)

Le 1 juin 2006, la Compagnie a signé une entente avec Agnico-Eagle Mines Limited (« Agnico-Eagle ») par laquelle Agnico-Eagle a l'option d'acquérir une participation indivise de 50% dans la propriété Maritime-Cadillac et, une fois sa participation acquise, pourra participer avec la Compagnie dans une opération conjointe afin d'explorer et développer davantage la propriété. La contrepartie est :

- Quatre paiements annuels de 25 000 \$ pour un total de 100 000 \$. Au 30 septembre 2008, 75 000 \$ a été reçu;
- Engagement de réaliser des travaux de 300 000 \$ la première année, 300 000 \$ la deuxième année et 400 000 \$ la troisième année pour un total de 1 000 000 \$; et
- Sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires, Agnico-Eagle contribuera à 9.9% jusqu'à concurrence de 200 000 \$ au premier appel public à l'épargne de la compagnie s'il survient avant le 31 décembre 2007. Agnico-Eagle a effectivement contribué 200 000 \$ lors du prospectus du 2 mars 2007.

Par suite de l'acquisition d'une participation indivise de 50% découlant de l'exercice de son option, Agnico-Eagle pourra augmenter sa participation indivise dans la propriété Maritime-Cadillac de 50% à 65% sur une période de trois ans, en finançant une étude de faisabilité bancaire à l'égard de la propriété ou en prenant en charge l'ensemble des activités minières de la propriété, auquel cas elle s'assurera une participation additionnelle de 1 % par tranche de 1 000 000 \$ investie dans la propriété (à concurrence de 15% par l'investissement de 15 millions de dollars).

b) Vermillon

Le 30 juin 2006, la Compagnie a signé une entente avec Soquem Inc. (« Soquem ») par laquelle la Compagnie a l'option d'acquérir une participation de 50% dans la propriété Vermillon sous réserve des conditions suivantes :

- Engagement de réaliser des travaux pour un maximum de 210 000 \$:
 - 100 000 \$ le ou avant le 31 décembre 2006 ; et
 - un maximum de 110 000 \$ équivalent aux investissements de Soquem le ou avant le 31 décembre 2007;
- Une redevance de 1% NSR sur certains titres miniers de la propriété, rachetable pour 500 000 \$ par tranche de 0.5%, a été accordée par Soquem à un particulier de qui Soquem a acquis les titres le 26 juin 2006; et
- Si l'option est exercée, Soquem et la Compagnie formeront une coentreprise.

Le 9 juillet 2007, la Compagnie a rempli ses obligations envers Soquem et exercé son option lui permettant d'obtenir 50% d'intérêt indivis dans la propriété Vermillon. Comme le prévoit l'entente, Soquem et la Compagnie ont formé une co-entreprise.

La propriété Vermillon est située à quelque 90 km au sud-ouest de la ville de La Tuque, au Québec.

c) Weedon

Le 6 mars 2007, la Compagnie a acquis une participation de 100% du bloc de claims Weedon en contrepartie de 3 paiements totalisant 60 000 \$ dont un paiement de 15 000\$ à la signature de l'entente. Au 30 septembre 2008, 35 000 \$ a été payé. La propriété est sujette à une redevance de 1 % des produits nets d'affinage (« NSR ») en faveur de vendeurs. La redevance pourra être rachetée par la Compagnie, en totalité ou en deux tranches de 0,5 %, sur paiement d'une somme de 500 000 \$ par tranche de 0,5 % pour une somme totale de 1 000 000 \$. De plus, des claims adjacents ont été jalonnés et dans certains cas, ces claims sont sujets à une redevance 0,5 % rachetable sur paiement de 500 000 \$. La propriété est située dans la région des Cantons de l'Est, à 120 kilomètres au sud de la ville de Québec.

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

5. Actifs miniers (suite)

Le 24 août 2007, la Compagnie a signé une entente avec Breakwater Resources Ltd. (« Breakwater ») par laquelle Breakwater a l'option d'acquérir une participation de 50% dans la propriété Weedon sous réserve des conditions suivantes :

	Paiements en espèce	Travaux
	\$	\$
A la signature	40 000	-
24 août 2008	50 000	500 000
24 août 2009	50 000	1 000 000
24 août 2010	60 000	1 500 000
Total	200 000	3 000 000

- Seul le paiement en espèce à la signature de 40 000 \$ et les travaux de la première année de 500 000 \$ sont des engagements fermes. Au 30 septembre 2008, 90 000 \$ a été reçu.
- La Compagnie est l'opérateur et conséquemment facture des honoraires de gestion de projets et reçoit de temps à autre des avances pour travaux d'exploration.
- Suite à l'acquisition d'un intérêt initial de 50 %, une coentreprise sera formée. De plus, Breakwater aura l'option d'acquérir un intérêt additionnel de 15 % sur livraison d'une étude de faisabilité bancaire aux conditions suivantes :
 - Un paiement annuel en espèces de 40 000 \$ et des dépenses d'exploration minimales annuelles de 200 000 \$ jusqu'à la livraison d'une étude de faisabilité bancaire dans un délai de 4 ans.

Le 19 septembre 2008, Breakwater a avisé qu'elle mettait fin à l'entente signée le 24 août 2007, sans pénalité tel que stipulé dans l'entente.

d) Gatineau Zn

La Compagnie a acquis des claims miniers dans la région de Gatineau situé à environ 200 km au nord-ouest de la ville de Montréal.

Le 24 août 2007, la Compagnie a signé une entente avec Breakwater par laquelle Breakwater a l'option d'acquérir une participation de 50% dans la propriété Gatineau Zn sous réserve des conditions suivantes :

	Paiements en espèce	Travaux
	\$	\$
A la signature	40 000	-
24 août 2008	50 000	500 000
24 août 2009	50 000	1 000 000
24 août 2010	50 000	1 500 000
24 août 2011	60 000	1 500 000
Total	250 000	4 500 000

- Seul le paiement en espèce à la signature de 40 000 \$ et les travaux de la première année de 500 000 \$ sont des engagements fermes. Au 30 septembre 2008, 90 000 \$ a été reçu.
- La Compagnie est l'opérateur et conséquemment facture des honoraires de gestion de projets et reçoit de temps à autre des avances pour travaux d'exploration.
- Suite à l'acquisition d'un intérêt initial de 50 %, une coentreprise sera formée. De plus, Breakwater aura l'option d'acquérir un intérêt additionnel de 15 % sur livraison d'une étude de faisabilité bancaire aux conditions suivantes :

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

5. Actifs miniers (suite)

- Un paiement annuel en espèces de 40 000 \$ et des dépenses d'exploration minimales annuelles de 200 000 \$ jusqu'à la livraison d'une étude de faisabilité bancaire dans un délai de 4 ans.

Le 19 septembre 2008, Breakwater a avisé qu'elle mettait fin à l'entente signée le 24 août 2007, sans pénalité tel que stipulé dans l'entente.

e) Baie-James Au

La Compagnie a acquis des claims miniers dans le territoire de la Baie-James dans les sous-provinces de La Grande et d'Opinaca.

Le 1 février 2008, la Compagnie a signé une entente d'option avec Agnico-Eagle par laquelle Agnico-Eagle a l'option d'acquérir une participation indivise de 50% dans la propriété Baie James Au sous réserve des conditions suivantes :

	Paiements en espèces	Travaux
	\$	\$
A la signature de l'entente formelle	50 000	-
1 février 2009	60 000	600 000
1 février 2010	60 000	900 000
1 février 2011	60 000	1 300 000
1 février 2012	70 000	1 700 000
Total	300 000	4 500 000

- Seul le paiement en espèces à la signature de 50 000 \$ et les travaux de la première année de 600 000 \$ sont des engagements fermes.
- La Compagnie est l'opérateur et conséquemment facture des honoraires de gestion de projets et reçoit de temps à autre des avances pour travaux d'exploration.
- Suite à l'acquisition d'un intérêt initial de 50 %, Agnico-Eagle aura l'option d'augmenter sa participation indivise de 50 à 65 % sur une période de trois ans, en finançant exclusivement une étude de faisabilité concluante à l'égard du projet, ou en prenant en charge l'ensemble des activités minières sur celui-ci, auquel cas elle s'assurera une participation additionnelle de 1 % par tranche de 1 000 000 \$ investie dans le projet (à concurrence de 15 % pour un investissement de 15 millions \$).

f) Baie-James Mo

La Compagnie possède des claims miniers situés 35 km à l'ouest du complexe LG-4 à la Baie-James.

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

5. Actifs miniers (suite)

g) Baie-James U

La Compagnie possède des claims miniers situés à la Baie-James.

Le 12 novembre 2007, la Compagnie a signé une entente avec un partenaire par laquelle le partenaire a l'option d'acquérir une participation indivise de 50% dans la propriété Baie James U. Le 1 avril 2008, un amendement à l'entente ainsi qu'une cession des droits ont été signés où Quest Uranium Corporation (« Quest ») a substitué le partenaire initial et peut acquérir une participation indivise de 50% dans la propriété Baie James U sous réserve des conditions suivantes :

	<u>Paiements en espèces</u>	<u>Travaux</u>
	\$	\$
A la signature	40 000	-
1 avril 2009	40 000	300 000
1 avril 2010	40 000	400 000
1 avril 2011	40 000	700 000
1 avril 2012	40 000	1 000 000
Total	<u>200 000</u>	<u>2 400 000</u>

- Seul le paiement en espèces à la signature de 40 000 \$ et les travaux de la première année de 300 000 \$ sont des engagements fermes.
- Quest est l'opérateur.

Le 16 septembre 2008, la Compagnie a avisé Quest qu'elle souhaite acquérir une participation de 50% dans la propriété Bawolak, en contrepartie d'un paiement en espèces de 27 250 \$ payé lors de l'envoi de l'avis et de 27 250 \$ lors du premier anniversaire.

h) Abitibi Au

La Compagnie a acquis des claims miniers dans le territoire de la Baie-James dans les cantons Cléricy, La Pause, Destor et Dufresnoy.

i) Génération de projet

La Compagnie a initié des programmes de compilation géologique et de jalonnement au Québec pour l'acquisition de propriétés stratégiques uranifères et aurifères.

6. Capital-actions

Le sommaire du capital-actions de la Compagnie s'établit comme suit :

	<u>2008</u>		<u>2007</u>	
	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
		\$		\$
Actions ordinaires (note 6a)	20 386 546	7 057 834	20 178 879	6 933 234
Bons de souscription (note 6b)	420 000	92 400	420 000	92 400
		<u>7 150 234</u>		<u>7 025 634</u>

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

6. Capital-actions (suite)

a) Actions ordinaires

Autorisées

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, avec droit de vote et participatives

Émises et à être émises

Les mouvements dans les actions ordinaires de la Compagnie se détaillent comme suit :

	2008		2007	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
Solde au début de l'exercice	20 178 879	6 933 234	10 181 660	2 110 325
Émises lors				
Premier appel public à l'épargne ii)	-	-	9 000 000	4 500 000
D'un placement privé accréditif i) iii)	207 667	124 600	282 222	127 000
De l'exercice de bons de souscription iv)	-	-	714 997	178 749
<i>Plus la valeur des bons de souscription exercés</i>	-	-	-	17 160
Solde à la fin de l'exercice	<u>20 386 546</u>	<u>7 057 834</u>	<u>20 178 879</u>	<u>6 933 234</u>

- i) Le 31 décembre 2007, la Compagnie a complété un placement privé de 207 667 actions ordinaires accréditives pour une considération monétaire totale de 124 600 \$.
- ii) Le 2 mars 2007, la Compagnie a clôturé son premier appel public à l'épargne («PAPE») et ses actions ordinaires ont commencé à se transiger à la Bourse de croissance TSX sous le symbole MD. La Compagnie a émis 9 000 000 d'actions ordinaires, au prix de 0,50 \$ l'action, pour un montant total de 4 500 000 \$. Valeurs Mobilières Desjardins inc. a agi comme placeur pour compte dans le cadre du placement et a reçu une commission en espèces de 262 500 \$ et 420 000 bons de souscription de courtier, chaque bon de souscription permettant d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,50 \$ pendant une période de 24 mois.

Le coût total des bons de souscription de courtier est de 92 400 \$ et il a été comptabilisé comme frais d'émission d'action. Cette juste valeur de 92 400 \$ a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes: taux d'intérêt sans risque de 4,25%, volatilité prévue de 76%, dividende moyen par action nul et durée prévue des bons de souscription de 24 mois.

- iii) Le 31 décembre 2006, la Compagnie a complété un placement privé de 282 222 actions ordinaires accréditives pour une considération monétaire totale de 127 000 \$.
- iv) En octobre 2006, la Compagnie a émis 714 997 actions ordinaires suite à l'exercice de bons de souscription pour un montant de 178 749 \$.
- v) Il y a 1 139 114 actions entières au 30 septembre 2008 (1 898 526 au 30 septembre 2007).

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

6. Capital-actions (suite)

b) Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription en circulation de la Compagnie se détaillent comme suit:

	2008		2007	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	420 000	92 400	-	-
Émis (note 6a ii))	-	-	420 000	92 400
Solde à la fin de l'exercice	420 000	92 400	420 000	92 400

Les bons de souscription en circulation au 30 septembre 2008 sont les suivants:

Nombre de bons de souscription	Prix moyen pondéré de levée	Date d'expiration
	\$	
420 000	0,50	2 mars 2009
420 000		

c) Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Compagnie a un régime d'options d'achat d'actions pour ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Le nombre maximal d'actions qui peut être émis en vertu de ce régime est limité à 2 000 000. Le régime prévoit que nul ne peut détenir à lui seul des options représentant plus de 5 % des actions ordinaires en circulation. Le nombre d'actions ordinaires attribuées à un bénéficiaire et la durée de la période d'acquisition seront déterminés par le conseil d'administration.

Le prix d'exercice de toute option attribuée dans le cadre du régime sera établi par le conseil d'administration au moment de l'attribution et ne pourra être inférieur au cours de la clôture le jour précédant l'octroi. S'il n'y a pas eu de transactions sur le titre le jour précédant l'octroi, le coût de clôture est remplacé par la moyenne entre le cours acheteur et le cours vendeur. La durée d'une option ne dépassera pas cinq ans à compter de la date d'attribution. Les options seront inaccessibles et pourront être exercées uniquement pendant que le bénéficiaire est administrateur, dirigeant, employé ou consultant de la Compagnie. Les options sont acquises à raison de 1/6 par 3 mois à partir de la date de l'octroi, à moins qu'il ne soit décidé autrement par le conseil d'administration, et le coût des options sera comptabilisé sur la période d'acquisition. Lorsque la rémunération à base d'actions est octroyée à des personnes dont les honoraires ou le salaire sont capitalisés dans les frais d'exploration reportés, la juste valeur cette rémunération est aussi capitalisée dans les frais d'exploration reportés.

Le 1^{er} novembre 2006, la Compagnie a nommé un nouveau président et établit les conditions suivantes :

- i) La Compagnie a octroyé des options d'achat d'actions portant sur 250 000 actions, au prix de son premier appel public à l'épargne de 0,50 \$, valables pendant 5 ans. La juste valeur de ces 250 000 options d'achat d'actions s'élève à 82 500 \$ soit une juste valeur de 0,33 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 4,14%, volatilité prévue de 96%, dividende moyen néant par action et durée prévue des options de 5 ans.

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

6. Capital-actions (suite)

- ii) Deux actionnaires de la Compagnie ont octroyé 250 000 options au nouveau président exerçables immédiatement à un prix égal à 0,25 \$ soit à 50% du prix du premier appel public à l'épargne, valable pendant 2 ans. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 67 500 \$ soit une juste valeur de 0,27 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 4,16%, volatilité prévue de 76%, dividende moyen néant par action et durée prévue des options de 2 ans. Cette transaction constitue une rémunération à base d'actions puisqu'elle est considérée comme un apport de capital par un actionnaire à la Compagnie et la Compagnie attribue par la suite cet instrument de capitaux propres au salarié (note 11).
- iii) Un actionnaire principal de la Compagnie a transféré au nouveau président 250 000 actions dont 122 498 sont entières au 30 septembre 2007. La juste valeur de ces actions s'élève à 73 125 \$ soit une juste valeur de 0,2925 \$ par action. La juste valeur des actions est basée sur la valeur du placement privé qui a eu lieu en décembre 2006 moins un escompte de 35% puisque les actions sont entières. Cette transaction constitue une rémunération à base d'actions puisqu'elle est considérée comme un apport de capital par un actionnaire à la Compagnie et la Compagnie attribue par la suite cet instrument de capitaux propres au salarié.

Le 11 janvier 2007, la Compagnie a octroyé 1 000 000 options d'achat d'actions, au prix de son premier appel public à l'épargne de 0,50 \$, valables pendant 5 ans. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 320 000 \$ soit une juste valeur de 0,32 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 4,25%, volatilité prévue de 93%, dividende moyen néant par action et durée prévue des options de 5 ans.

Le 1 mai 2007, la Compagnie a octroyé 100 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,64 \$, valables pendant 5 ans. Des 100,000 options, 50,000 sont acquises immédiatement et 50,000 sont acquises le 1 mai 2008. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 46 000 \$ soit une juste valeur de 0,46 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 4,51%, volatilité prévue de 90%, dividende moyen néant par action et durée prévue des options de 5 ans.

Le 10 décembre 2007, la Compagnie a octroyé 50 000 options d'achat d'actions à un géologue, au prix de 0,60 \$, valables pendant 5 ans. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 19 000 \$ soit une juste valeur de 0,38 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 4,26%, volatilité prévue de 82%, dividende moyen néant par action et durée prévue des options de 5 ans.

Le 6 mai 2008, la Compagnie a octroyé 50 000 options d'achat d'actions à des géologues, au prix de 0,65 \$, valables pendant 5 ans, acquises immédiatement. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 21 000 \$ soit une juste valeur de 0,42 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,83%, volatilité prévue de 78%, dividende moyen néant par action et durée prévue des options de 5 ans.

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

6. Capital-actions (suite)

Les opérations sur les options d'achat d'actions en circulation se détaillent comme suit:

	2008		2007	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	1 350 000	0,51	-	-
Octroyées	100 000	0,63	1 350 000	0,51
Solde à la fin de l'exercice	1 450 000	0,52	1 350 000	0,51

Les options d'achat d'actions en circulation au 30 septembre 2008 sont les suivantes:

Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçables	Prix de levée	Date d'expiration
		\$	
250 000	250 000	0,50	1 novembre 2011
1 000 000	1 000 000	0,50	11 janvier 2012
100 000	100 000	0,64	1 mai 2012
50 000	25 000	0,60	10 décembre 2012
50 000	50 000	0,65	6 mai 2013
1 450 000	1 425 000		

d) Surplus d'apport

Les opérations sur le surplus d'apport se détaillent comme suit:

	2008	2007
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	395 992	12 365
Rémunération à base d'actions	242 507	383 627
Solde à la fin de l'exercice	638 499	395 992

e) Politiques et procédures de gestion du capital

Le capital de la Compagnie est constitué des capitaux propres de 4 525 282 \$ au 30 septembre 2008 (4 613 154 \$ au 30 septembre 2007). En matière de gestion du capital, les objectifs de la Compagnie sont de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisitions et d'exploration de propriétés minières. Au besoin, la Compagnie lève des fonds par des placements privés. La Compagnie ne se sert pas d'emprunt à long terme, car elle ne génère pas de revenus d'exploitation. Il n'y a pas de politique de versement de dividendes. La Compagnie n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles.

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

7. Impôts sur les bénéfices

- a) En décembre 2007, la Compagnie a émis des actions accréditives pour un produit brut de 124 600 \$ (127 000 \$ en décembre 2006). En vertu des conventions de placement accréditif, la Compagnie a renoncé en février 2008, au bénéfice des investisseurs, à 124 600 \$ de dépenses admissibles au 31 décembre 2007 (127 000 \$ en décembre 2006) bien que, selon la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, les dépenses peuvent être engagées jusqu'au 31 décembre 2008.

La Compagnie doit comptabiliser, au moment de la soumission auprès des autorités fiscales de la renonciation, un passif d'impôts futurs se rapportant aux déductions fiscales qui sont l'objet du renoncement, en augmentant les frais d'émission des actions et des bons de souscription relatifs aux actions accréditives. La Compagnie a estimé les passifs d'impôts futurs au moment du renoncement à 34 000 \$ environ (41 000 \$ en décembre 2006). La Compagnie a donc comptabilisé des frais d'émission d'actions et de bons de souscription et une augmentation des passifs d'impôts futurs de 34 000 \$, respectivement, en février 2008 (41 000 \$ en février 2007).

La Compagnie a des actifs d'impôts futurs en raison des reports de pertes et des écarts temporaires déductibles qui n'ont pas été constatés au cours des exercices précédents selon le test du plus improbable que probable. Il est prévu que les écarts temporaires imposables qui découlent de l'émission d'actions accréditives de décembre 2007 se résorberont, de sorte que la partie non constatée des actifs d'impôts futurs peut être portée en diminution de l'ensemble des écarts temporaires imposables. Par conséquent, la Compagnie a constaté cette portion des actifs d'impôt futurs non constatés au moyen d'une reprise sur la provision pour moins-value de 34 000 \$ (41 000 \$ pour l'année se terminée le 30 septembre 2007).

- b) Les différences entre la provision pour impôt figurant sur les états financiers et la provision pour impôt calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné canadien se détaillent comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Perte avant impôts sur les bénéfices	(452 061)	(481 986)
Impôts au taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial au Canada de 31,18% (32,02 % en 2007)	(141 000)	(154 300)
Rémunération à base d'action	53 300	82 800
Changement de taux d'impôts	39 400	-
Autres éléments non déductibles	2 400	4 000
Autres éléments	(14 000)	(6 100)
Provision pour moins-value	25 900	32 600
Recouvrement d'impôts futurs	<u>(34 000)</u>	<u>(41 000)</u>

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

7. Impôts sur les bénéfices (suite)

c) Les soldes d'impôts futurs se résument comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital	278 000	156 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	116 000	196 000
Total des actifs d'impôts futurs	<u>394 000</u>	<u>352 000</u>
Provision pour moins-value	<u>(304 000)</u>	<u>(318 000)</u>
Total net des actifs d'impôt futurs	90 000	34 000
Passifs d'impôts futurs		
Actifs miniers	90 000	34 000
Total des passifs d'impôts futurs	<u>90 000</u>	<u>34 000</u>
Total net des passifs d'impôts futurs	<u>-</u>	<u>-</u>

d) La Compagnie a cumulé à des fins fiscales des pertes autres qu'en capital totalisant environ 1 048 000 \$. Ces pertes viennent à échéance de 2009 à 2028 comme suit :

		<u>\$</u>
Exercices se terminant les 30 septembre	2009	4 000
	2010	1 000
	2014	20 000
	2015	96 000
	2026	84 000
	2027	126 000
	2027	177 000
	2028	540 000

e) Au 30 septembre 2008, la base fiscale des actifs miniers, des coûts de prospectus et des frais d'émission des actions et bons de souscription totalisait environ 1 380 000 \$. L'écart entre cette base fiscale et le montant capitalisé aux états financiers est attribuable au fait que la dévaluation d'actifs comptabilisés aux états financiers n'a aucune incidence fiscale et à la renonciation par la Compagnie en faveur d'investisseurs aux déductions relatives aux frais d'exploration payés au moyen de financements accreditifs.

f) Les valeurs fiscales des actifs et des passifs n'ont pas fait l'objet d'une acceptation ni d'une contestation de la part des administrations fiscales compétentes.

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

8. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal des affaires (autres que celles déjà divulguées):

- a) Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2008, une société au sein de laquelle un dirigeant est associé a facturé des honoraires totalisant 48 163 \$ (156 718 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2007);
- b) Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2008, une société contrôlée par un dirigeant a facturé des honoraires totalisant 44 000 \$ (22 838 \$ pour la période commençant le 11 janvier 2007 et se terminant le 30 septembre 2007);
- c) Au 30 septembre 2008, le montant dû aux apparentés s'élevait à 13 488 \$ (8 215 \$ au 30 septembre 2007).

Hors du cours normal des affaires:

- d) En décembre 2007, des administrateurs et des dirigeants de la Compagnie ont participé à un placement privé d'actions accréditives (note 6ai) pour un montant total de 104 600 \$ (47 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2007 (note 6aiii)).

Ces opérations entre apparentés sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

9. Engagement

La Compagnie a contracté un engagement relatif à un bail d'une durée de trois ans, soit jusqu'en février 2010 et le loyer annuel est de 19 529 \$.

10. Instruments financiers

La Compagnie est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Compagnie. La Compagnie ne conclut pas des contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Compagnie est exposée ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit:

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les placements liquides à court terme inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Compagnie au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Des taux d'intérêt moins élevés de 1% auraient augmenté la juste valeur de ceux-ci de 11 237 \$ au 30 septembre 2008. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas d'intérêt et donc n'exposent pas la Compagnie à des risques liés aux taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Compagnie est assujettie à des risques de crédit par la trésorerie et équivalents de trésorerie et les comptes débiteurs. La Compagnie réduit le risque de crédit en maintenant une partie de la trésorerie et équivalents de trésorerie dans des instruments financiers garantis par et détenus chez une banque à charte canadienne et l'autre partie dans des instruments financiers garantis par des banques à charte canadienne détenue chez une société indépendante de gestion de patrimoine membre du Fonds canadien de protection des épargnants. La Compagnie vise à signer des ententes de partenariat avec des sociétés établies et elle suit leur situation de trésorerie de près afin de réduire les risques de crédit sur les comptes débiteurs.

Exploration Midland Inc.

Notes afférentes aux états financiers

30 septembre 2008 et 2007

10. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 30 septembre 2008, la Compagnie avait suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers et les passifs financiers futurs provenant de ses engagements de l'exercice en cours.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers se résume comme suit:

	2008		2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3 320 571	3 320 571	3 865 012	3 865 012
<i>Prêts et créances</i>				
Comptes débiteurs	303 131	303 131	18 528	18 528
Passifs financiers				
<i>Autres passifs</i>				
Comptes créditeurs et charges à payer	391 805	391 805	62 131	62 131
Avances pour travaux d'exploration	4 772	4 772	367 960	367 960

La juste valeur estimative est établie à la date du bilan en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

11. Évènement subséquent

Le 2 octobre 2008, le contrat du président de la Compagnie (note 6c) a été modifié afin de prolonger d'un an la période où le président pourra exercer les 250 000 options octroyées par deux actionnaires à un prix égal à 0,25 \$ soit la moitié du premier appel public à l'épargne. La juste valeur de la prolongation de ces options d'achat d'actions s'élève à 5 000 \$ soit une juste valeur de 0,02 \$ par option, et sera comptabilisée durant le premier trimestre de l'année fiscale 2009. La juste valeur des options prolongées a été estimée, en considérant la juste valeur des options originales à la date de la modification, à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,06%, volatilité prévue de 67%, dividende moyen néant par action et durée prévue des options de 1 an. Cette transaction constitue une rémunération à base d'actions puisqu'elle est considérée comme un apport de capital par un actionnaire à la Compagnie et la Compagnie attribue par la suite cet instrument de capitaux propres au salarié.